

Conseil Communautaire
Séance du 25 Mai 2023

**Délibération N° 2023 05 039 : Intercommunalité – Adhésion au SMGV de la
Communauté de communes du Maine Saosnois**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 Mai à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle polyvalente Belleville du Grand Lucé, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 17/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	27	Pouvoirs	6	Votants	33
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Pascal CHAPEAU (suppléant de Mme Trappler) ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Claire COULONNIER	Hervé RONCIERE
Martine CRINIERE	Pascal MARIE
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Michelle BOUSSARD	Claire ALLAIRE
Catherine TRAPPLER	Pascal CHAPEAU (suppléant)
Sabrina DUCHESNE	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Philippe TOURNADRE	Excusé
Sabrina RAPPART	Excusée
Fabienne PINÇON	Excusée
Patrick RENARD	Excusé

Secrétaire de séance : Philippe WEHRLÉ

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable de Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 26/05/2023

M. le Président expose :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a été informée, par courrier en date du 24 avril 2023, de la demande d'adhésion au SMGV (Syndicat Mixte de la Sarthe pour le Stationnement des Gens du Voyage) de la Communauté de communes du Maine Saosnois, pour la gestion de ses deux aires d'accueil situées sur les communes de Bonnetable et de Mamers.

Cette demande d'adhésion a reçu l'avis favorable du comité syndical du SMGV du 02 février 2023.

Considérant qu'en sa qualité de membre du SMGV, il revient à notre EPCI de se prononcer, dans un délai de 3 mois, sur cette demande d'adhésion qui engendrera une modification des statuts du SMGV ;

Vu l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. Emet un avis favorable à l'adhésion au SMGV de la communauté de communes du Maine Saosnois et accepte la modification statutaire afférente.
2. Donne pouvoir à M. le Président ou au Vice-Président ayant délégation à signer tout acte pris pour l'exécution de la présente décision.

Adopté à l'unanimité

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**




**Secrétaire de séance
Philippe WEHRLÉ**

